



# RAPPORT 2012



End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes



ECPAT France



@ecpatfrance



[www.ecpat-france.org](http://www.ecpat-france.org)

Après le trafic de drogue et des armes, la traite des êtres humains est le troisième trafic le plus lucratif au monde, et le premier en Europe<sup>1</sup>. Plus de 60% de la traite est organisée à des fins d'exploitation sexuelle et les enfants représentent 27% des victimes dans le monde et 68% en Afrique et au Moyen Orient.<sup>2</sup> Ces statistiques "officielles" cachent pourtant une vraie problématique: il est encore difficile de quantifier l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans de nombreux pays. Si nous n'arrivons pas à quantifier ce phénomène, nous n'arriverons pas à y mettre un terme.

L'exploitation sexuelle des enfants est un phénomène qui persiste et progresse. Malgré les efforts déployés et les recommandations faites aux Etats lors des trois congrès mondiaux contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle, la prostitution des enfants et le tourisme sexuel impliquant des enfants sont des fléaux récurrents. La situation reste inacceptable. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent aujourd'hui un accès facilité aux enfants et adolescents, augmentant ainsi les risques, avérés, d'exploitation à des fins sexuelles. Utiliser ces nouvelles technologies pour renforcer la sécurité des enfants en ligne et travailler avec la police à identifier les agresseurs est donc très important.

Parlons de l'enfant, au cœur de notre combat. Sa participation est un des piliers du réseau ECPAT International. L'enfant ne choisit pas d'exercer la prostitution, la forme la plus répandue d'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Il est surtout forcé par des circonstances, des valeurs, des normes sociales ou des personnes abusives, à affronter des situations où les adultes profitent de sa vulnérabilité. A ce titre, les expressions "enfant prostitué" ou "enfant travailleur du sexe" dénaturent la réalité puisqu'elles impliquent que l'enfant a choisi d'une certaine manière de pratiquer la prostitution. L'enfant est avant tout une personne avec des droits, sachant également se défendre et reconnaître les situations à risque et les gestes inadéquats.

L'exploitation sexuelle des enfants n'est pas une fatalité. Seulement, nous devons arrêter de détourner le regard. Que nous soyons représentants de la société civile, professionnels du secteur privé (hôteliers, agents de voyages, du secteur des télécommunications, journalistes, etc.), officiers de police, fonctionnaires, touristes, ou tout simplement citoyens, nous avons tous une responsabilité dans ce combat.

Soutenez nos programmes à l'international de protection et de prise en charge des enfants, venez participer aux campagnes de sensibilisation, parlez de la lutte et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux, signalez les cas d'exploitation sexuelle sur enfants à la police et aux attachés des ambassades, engagez-vous pour un plan national de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au niveau national et européen, et, enfin, donnez afin que le combat perdure.

Il est temps d'agir, ne détournons pas le regard.



**Xavier Emmanuelli**  
Président



**Philippe Galland**  
Directeur Exécutif

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies, Le Trafic d'êtres humains est l'activité illégale la plus lucrative d'Europe, 2010 - [http://www.un.org/apps/newsFr/storyEasp?NewsID=22299&Cr1=#.USYaF\\_LnMrc](http://www.un.org/apps/newsFr/storyEasp?NewsID=22299&Cr1=#.USYaF_LnMrc)

<sup>2</sup> United Nations Office on Drugs and Crime, Global Report on Trafficking in Persons, 2012



## ECPAT France

- 02 Présentation - Axes d'intervention
  - 03 Définition de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales
- ## France et Europe
- 06 "Ne détournez pas le regard!", le nouveau projet européen
  - 07 Concours Dire Non 2013, la 6ème édition
  - 08 Présence aux principaux salons du tourisme  
Interventions en milieu scolaire  
Formation en ligne
  - 09 Formation des professionnels du tourisme à l'identification et au signalement de cas de tourisme sexuel impliquant des enfants  
Le Code de conduite
  - 10 Création du site [www.droitcontrelatraitte.com](http://www.droitcontrelatraitte.com)
  - 11 Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains  
Remise du rapport Global de Suivi en France aux autorités françaises  
Guide de bonnes pratiques pour les services de police

## International

- 14 PACTES: Programme Afrique Contre l'Exploitation Sexuelle
- 15 Afrique du Nord et Moyen-Orient (PACTES)
- 19 Afrique de l'Ouest (PACTES)
- 23 Afrique de l'Est (PACTES)

### AUTRES PROJETS

- 29 Madagascar
- 31 100% Mamans (Maroc)
- 32 Democracy School (Yémen)

## Portefeuille de projets

- 33 Répartition par programme  
Origine des ressources

## Perspectives 2013

- 34 Consolidation des projets en cours et nouveaux défis

## Partenaires

- 35 Bailleurs  
Partenaires publics, judiciaires et privés

Fondée en 1997, ECPAT France est une association française dont la mission est de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

A l'origine, ECPAT est un mouvement né sous la forme d'une campagne internationale lancée en Asie du Sud en 1990 afin de lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. ECPAT signifiait alors "End Child Prostitution in Asian Tourism".

Aujourd'hui, ECPAT est un réseau mondial d'organisations, composé de plus de 80 groupes dans 74 pays travaillant à l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. L'objectif vise à encourager la communauté internationale à assurer le respect des droits fondamentaux des enfants à travers le monde contre toute forme d'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Reflétant l'élargissement du mandat du réseau, ECPAT signifie aujourd'hui "End child prostitution, child pornography and trafficking of children for sexual purposes".

ECPAT France mène des actions de sensibilisation auprès du grand public, de formation et/ou d'accompagnement des acteurs clés de la lutte, et de plaidoyer auprès des autorités et instances nationales, européennes et internationales. A l'international, elle collabore avec des associations et des organisations partageant le même objectif qu'elle, en soutenant des projets de protection et de réhabilitation d'enfants victimes d'exploitation sexuelle, notamment en Afrique et à Madagascar.



## 5 axes d'intervention

En partenariat avec le réseau ECPAT International, ECPAT France participe à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en respectant cinq axes majeurs d'intervention :

1. *Prévention* : sensibilisation du grand public, des publics spécialisés, des enfants et populations à risque, sur cette problématique. Campagnes d'information, mobilisation des familles, des communautés et des autorités étatiques, formation et accompagnement des acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (professionnels du tourisme, corps judiciaire, médias, etc.)

2. *Protection* : renforcement du cadre normatif relatif à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et de sa mise en œuvre à travers des actions de plaidoyer visant à encourager les Etats à respecter leurs engagements, qu'ils soient ou non juridiquement contraignants. Renforcement des mécanismes de répression des infractions sur mineurs : mise en place d'outils, promotion de la coopération et des synergies entre acteurs impliqués. Soutien à des centres d'accueil d'urgence pour

les enfants victimes d'exploitation sexuelle.

3. *Rétablissement et réinsertion* : en fonction de l'analyse de la situation, fourniture de services directs aux victimes : prise en charge multidisciplinaire au sein de structures spécialisées et accompagnement individuel. Création de foyers d'accueil des victimes, éducation et formation professionnelle, soutien à l'entreprise sociale et aux activités génératrices de revenus, réinsertion communautaire et familiale.

4. *Participation* : renforcement des connaissances et capacités d'autoprotection des victimes potentielles. Implication de l'enfant dans la prise de décision, amélioration de ses conditions de vie, défense de ses droits.

5. *Collaboration et mise en réseau* : collaboration étroite avec les autorités locales, gouvernements, secteur privé, réseau associatif local et régional, ONGs internationales et tous les professionnels concernés.



## Qu'est-ce que l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales?

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est une violation fondamentale des droits de l'enfant qui implique "l'utilisation d'un mineur à des fins sexuelles, en échange d'argent ou de services en nature récompensant le mineur lui-même, un intermédiaire ou agent ainsi que toute autre personne profitant de ce commerce"<sup>1</sup>.

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales comprend:

- **la prostitution infantile** qui désigne "...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution"<sup>2</sup>.
- **le tourisme sexuel impliquant les enfants** qui est une forme de prostitution dans laquelle "des enfants, filles ou garçons, sont mis à disposition de clients étrangers ou nationaux pour satisfaire leurs désirs sexuels"<sup>3</sup>.
- **la traite d'enfants à des fins sexuelles** qui désigne "le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil" d'enfants aux fins d'exploitation sexuelle<sup>4</sup>.
- **la pornographie infantile** (ou pédopornographie) qui désigne "toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles"<sup>5</sup>.

1 Définition adoptée lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996.

2 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

3 Définition établie par ECPAT International.

4 Définition établie par le Protocole de Palerme, 2000

5 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

Un enfant : toute  
personne âgée de  
moins de

**18** ans

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), dans son article I, définit au niveau international un enfant comme un "être humain âgé de moins de dix-huit ans". Ce texte réprimant l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, précise que tout individu de moins de dix-huit ans devrait être protégé contre cette forme d'exploitation.





**FRANCE et EUROPE**

## “Ne détournez pas le regard !” Le nouveau projet européen coordonné par ECPAT France

Le 23 octobre 2012, à l’occasion de la conférence internationale “Tourisme sexuel impliquant des enfants et grands événements sportifs”, ECPAT France a annoncé le lancement de la nouvelle campagne “Ne détournez pas le regard !”. Coordonnée par ECPAT France, cette campagne de sensibilisation et de signalement a été planifiée en collaboration avec 5 autres ECPAT et touchera, au total, 16 pays européens, ainsi que le Brésil.

Soutenue par l’Union Européenne et plusieurs entreprises et associations touristiques (Air France, la Fédération Française des Techniciens et Scientifiques du Tourisme (FFTST), le Syndicat National des Agents de Voyage (SNAV), Transat, Carrefour Voyages, Le Petit Futé, Club Med, Selectour Afat, Thomas Cook, Corsair, Look Voyages...), le but de cette campagne est de protéger les enfants exposés au tourisme sexuel en sensibilisant les voyageurs et en encourageant le signalement des cas d’abus sexuels sur mineurs. Selon le gouvernement brésilien, 250 000 enfants sont en situation de prostitution au Brésil.

La nouvelle campagne “Ne détournez pas le regard!” se déclinera en deux campagnes distinctes. La première a pour objectif la sensibilisation des voyageurs qui assistent aux grands événements sportifs à la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Ce dernier représente un phénomène en pleine expansion, notamment dû à la démocratisation grandissante des voyages internationaux, à la banalisation de l’usage commercial du corps ou encore à la pauvreté persistante des populations de l’hémisphère Sud. Le tourisme sexuel dans le cadre des grands événements sportifs est une question d’actualité récente, apparue sur la scène médiatique depuis seulement une dizaine d’années. L’extrême médiatisation actuelle de ces événements internationaux, couplée aux grands enjeux financiers qu’ils représentent, font qu’ils attirent chaque fois plus de spectateurs venus du monde entier et qu’il existe des risques d’augmentation du recours à la prostitution de mineurs.

La deuxième campagne cherche à promouvoir le signalement des cas d’abus sexuels commis par des touristes sur des enfants. La France, comme grand nombre d’autres pays européens, a adopté il y a plus de dix ans des lois extraterritoriales, dispositif légis-



latif qui permet de poursuivre et de condamner en France des nationaux auteurs d’abus sexuels commis sur des mineurs hors du territoire national. Toutefois, le nombre de poursuites judiciaires reste encore minime. C’est pour renverser cette tendance qu’ECPAT France travaille en collaboration avec les services de police spécialisés sur la création d’un site de signalement en ligne pour dénoncer les cas d’exploitation sexuelle d’enfants.

Le Brésil est particulièrement en ligne de mire. Le pays, dont la situation est préoccupante en ce qui concerne la prostitution infantile, accueillera la Coupe du Monde de football en 2014 et les Jeux Olympiques en 2016. Il est donc nécessaire de redoubler d’efforts pour limiter les risques d’une augmentation des cas d’abus sexuels sur mineurs dans le pays, d’où l’importance de développer cette campagne au Brésil, avec le soutien du SESI (Service Social de l’Industrie du Brésil), acteur clé du développement social de ce pays. Outre le Brésil, cette campagne est d’une grande importance pour la France, qui accueillera le Championnat d’Europe de football en 2016, mais également pour l’Espagne et l’Italie, dont grand nombre de spectateurs proviennent.



## Concours Dire Non 2013 : le lancement de la sixième édition

Le 6e Concours “Dire Non à l’exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme” a été lancé en septembre 2012. Pendant près de six mois, les étudiants en BTS Tourisme et Hôtellerie de toute la France se mobilisent pour mettre en place des actions de sensibilisation et de collecte de fonds pour lutter contre l’exploitation sexuelle des enfants par des touristes. Pour cette sixième édition du concours, comme il est habituel, les prix seront décernés au printemps 2013 lors du Salon Mondial du Tourisme “Le Monde à Paris”.

Ce concours, proposé et organisé par les associations ECPAT France, la FFTST (Fédération Française

des Techniciens et Scientifiques du Tourisme) et l’ACPE (Association Contre la Prostitution des Enfants), demande aux étudiants en tourisme et hôtellerie d’organiser, individuellement ou en groupes, des actions de sensibilisation et de collecte de fonds.

Des actions locales de sensibilisation seront adressées non seulement aux étudiants, futurs professionnels du secteur touristique, mais aussi à leurs professeurs, aux médias et au grand public. De même, les projets de collecte de fonds permettront de destiner des financements au centre d’accueil d’enfants en situation de grande vulnérabilité que l’association ManaoDE gère à Madagascar, un pays particulièrement touché par les violences sexuelles à l’égard des enfants. Le centre, ouvert jour et nuit, se situe à la capitale Antananarivo et accueille chaque année des dizaines d’enfants des rues.

Lors des éditions précédentes, célébrées tous les deux ans, ce sont des associations d’Inde, du Maroc, du Kenya et du Brésil, pays eux-mêmes confrontés à la triste réalité de l’exploitation sexuelle des enfants, qui ont pu bénéficier de ce soutien financier pour mener à bien leurs projets de protection de l’enfance.

Les gagnants de l’édition 2013 du Concours Dire Non auront l’opportunité de visiter le projet que l’association ManaoDe mène à Madagascar et connaître de main propre la réalité du pays. Deux billets aller/retour leur seront offerts par Air France. Deux autres billets à destination de Montréal seront mis à leur disposition par la compagnie Air Transat. De même, le Club Med offrira à l’un des gagnants un séjour pour deux personnes dans un de ses centres. Le Petit Futé offrira un guide numérique au choix à tous les participants du Concours. D’autres lots seront offerts par les autres associations et entreprises partenaires: le Syndicat National des Agents de Voyage (SNAV), l’ADONET, TourMag, Carrefour-Voyages et le Routard.

*Un grand merci à la Fédération Française des Techniciens et Scientifiques du Tourisme :*



## Présence aux principaux salons du tourisme en France

Comme chaque année, ECPAT France a été présente aux principaux salons du tourisme en France dans le but de mobiliser les professionnels du tourisme et de sensibiliser les potentiels voyageurs. Cette participation s'encadre dans une démarche de sensibilisation du milieu touristique sur les causes et les conséquences du tourisme sexuel impliquant des mineurs et de promotion d'un tourisme responsable et respectueux des populations locales.

En 2012, l'équipe d'ECPAT France a participé en tant qu'exposant au Salon Mondial du Tourisme du 15 au 18 mars. Pour sa 37<sup>e</sup> édition, le Salon a accueilli 105 754 visiteurs, dont 4 757 professionnels.

De même, ECPAT France a été présente à travers un stand du 18 au 21 septembre au Salon International French Travel Market Top Resa. A cette 34<sup>e</sup> édition, ce salon a accueilli 28 788 professionnels du tourisme, dont 12,5% de visiteurs internationaux.

Afin de créer de nouveaux partenariats avec les professionnels du tourisme et de les sensibiliser à la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, l'association a aussi tenu un stand aux Rencontres Nationales du Tourisme 2012 qui se sont déroulées le 7 novembre au Palais des Congrès de Paris.

## Interventions en milieu scolaire auprès des étudiants des filières tourisme et hôtellerie



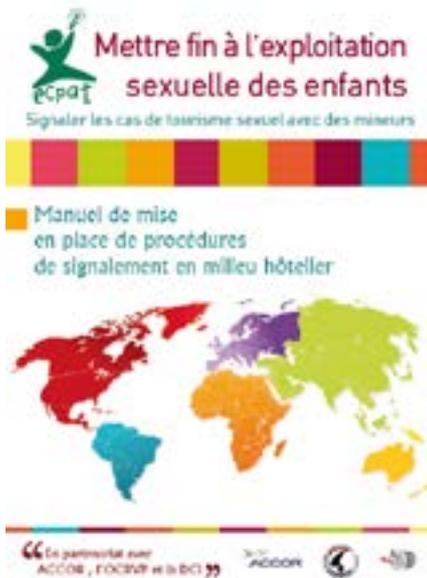
ECPAT France intervient à la demande des établissements d'enseignement des filières tourisme et hôtellerie pour renforcer la formation des étudiants sur la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des mineurs et diffuser du matériel d'information et de sensibilisation.

A défaut d'intervention directe au sein de l'établissement, un coffret pédagogique de formation à la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants est à disposition des enseignants des filières concernées.

En 2012, ECPAT France a formé un total de 540 étudiants dans une dizaine d'écoles à Paris, Nîmes, Orléans et Toulon.



Accessible en ligne sur <http://ecpat.petitfute.com>, cet outil s'adresse aux professionnels du tourisme afin d'assurer une formation pérenne à leurs employés. Elle permet aux agents de voyage, aux tour-opérateurs, aux directeurs, gérants et professionnels de structures touristiques de se former et de s'auto-évaluer sur la thématique de la protection des enfants contre le tourisme sexuel. Cette formation en ligne est composée d'un module de base et de trois modules spécifiques en fonction du poste visé.



## Formation des professionnels du tourisme à l'identification et au signalement de cas de tourisme sexuel impliquant des enfants

Dans une démarche d'accompagnement des professionnels du tourisme à l'identification et au signalement de cas de tourisme sexuel impliquant des enfants, un manuel de mise en place de procédures de signalement en milieu hôtelier a été créé par ECPAT France, le groupe ACCOR, la Direction de la Coopération Internationale (DCI) et l'Office Central de Répression des Violences aux Personnes (OCRVP). Avec leur soutien, le projet a pour objectif de combattre le tourisme sexuel impliquant des enfants en associant à la fois des formations pour les professionnels du tourisme et la mise en place de procédures de signalement des auteurs d'infraction sexuelle sur mineurs. Un protocole d'accord formalisant les obligations et la coopération entre partenaires a été signé le 5 juin 2012 dans les locaux de la DCI en présence de l'ensemble des acteurs impliqués. Cet événement a été l'occasion de discuter de la présentation de cet outil auprès d'instances intergouvernementales afin de renforcer les moyens d'action contre ce phénomène. Le manuel est progressivement mis en oeuvre dans plusieurs pays.



## Développement de l'adhésion au "Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie du voyage"

Le "Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages" ([www.thecode.org](http://www.thecode.org)) a été créé en 1998 par ECPAT Suède et différents tours opérateurs d'Europe du Nord, avec le soutien de l'Organisation Mondiale du Tourisme et de l'ONU. En France, les entreprises du secteur du tourisme et de l'industrie souhaitant intégrer le Code doivent prendre contact avec ECPAT France, mandaté pour l'intégration de nouvelles entreprises au sein du Code en France et au Sénégal.

## Création du site Droitcontrelatraite.com

ECPAT France et LexisNexis France, éditeur juridique de référence, ont initié un partenariat dans le but de mettre en place un site Internet spécialisé sur la problématique de la traite des êtres humains ([www.droitcontrelatraite.com](http://www.droitcontrelatraite.com)) afin d'informer le plus grand nombre de personnes et aider les professionnels du droit à lutter contre ce phénomène.

Destiné principalement aux membres du secteur associatif ainsi qu'aux professionnels du droit, ce site fournira, dès février 2013, des informations et des outils juridiques (jurisprudence, cadre normatif, annuaire spécialisé, actualités et flux RSS thématiques) pour aider les professionnels du droit et acteurs spécialisés à accompagner les personnes en situation de traite et d'exploitation.

Sur ce nouveau site, les professionnels auront accès à trois fonctionnalités leur permettant d'avoir une information appropriée. Participatif, il est conçu pour évoluer également au gré des suggestions et contributions des visiteurs.

### • Recherche juridique :

Les équipes éditoriales de LexisNexis France ont sélectionné, dans l'ensemble du fonds documentaire LexisNexis, les documents relatifs à la traite des êtres humains afin de faciliter l'accès aux textes juridiques et à la jurisprudence. Cette base de données se veut la plus pertinente et la plus complète possible afin de mieux accompagner les victimes.

### • Actualité & agenda :

Une sélection de toutes les informations d'actualité et des événements relatifs à la traite des êtres humains, constitué par LexisNexis® Business Information Solutions à travers plus de 4 000 sites recensés, sera disponible en français et en anglais. Par ailleurs,



un agenda spécialisé, alimenté par les acteurs de la lutte contre la traite sera régulièrement mis à jour, permettant de faire connaître tous les événements propre à cette thématique.

### • Annuaire des professionnels du droit et des acteurs de la lutte contre la traite des êtres humains :

Conçu pour être un outil de mise en réseau, l'annuaire spécialisé permet de faciliter la prise de contact entre les divers acteurs de la lutte contre la traite des êtres humains (associations, professionnels du droit, organisations internationales, etc.) afin de mutualiser leurs compétences.

[www.droitcontrelatraite.com](http://www.droitcontrelatraite.com)

## Remise du rapport Global de Suivi France aux autorités françaises

ECPAT France, représentée par Xavier Emmanuelli, son Président, a rencontré en mars 2012 la Secrétaire d'Etat chargée de la famille, Claude Greff, afin de lui présenter le 2ème rapport de suivi de la mise en oeuvre de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Ce rapport, réalisé par ECPAT France et ECPAT International, permet d'évaluer les progrès accomplis quant à la réalisation des engagements pris par la France. De manière générale, il note le manque d'information chronique dans le domaine du rétablissement et de la réinsertion des victimes et préconise des actions en faveur d'un plan national d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.



## Guide de bonnes pratiques pour les services de police

En collaboration avec la Brigade de Protection des Mineurs de Paris, ECPAT France a produit un guide de bonnes pratiques intitulé "L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales: détecter les victimes et initier les enquêtes" à destination des services de police et de gendarmerie de France. S'inspirant des bonnes pratiques et de l'expérience de la Brigade, l'objectif de ce guide est de renforcer les moyens de lutte contre ce phénomène en France en sensibilisant les services de police et en renforçant la coopération des acteurs institutionnels et associatifs travaillant à des niveaux différents à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Ce livret a été financé dans le cadre de la campagne The Body Shop menée jusqu'en 2011. Déployé dans le cadre d'une première phase test dans les comissariats de six arrondissements parisiens, il a été positivement accueilli par les policiers, démontrant l'utilité d'un accompagnement des services de police sur cette thématique. En 2013, ECPAT France va travailler à sa diffusion au niveau national avec l'aide du Ministère de l'Intérieur.



## Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains

ECPAT France est membre depuis 2008 du Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, un collectif de 25 associations françaises, coordonné par le Secours Catholique, engagées de façon directe ou indirecte auprès des victimes en France ou dans les pays de transit et d'origine de la traite. L'objectif du Collectif est de sensibiliser le grand public et mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques, français et européens pour renforcer les actions de lutte contre la traite des êtres humains.

ECPAT France a participé activement à la préparation et au déroulement du colloque organisé en novembre 2012 à l'occasion de la journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains en novembre 2012. Cette année, le débat-atelier a porté sur la question délicate de la traite des mineurs en France et en Europe. De nombreux partenaires européens ont été conviés pour aborder les problématiques et partager les méthodologies d'intervention et les résultats observés. ECPAT France a notamment animé un atelier sur les questions de sensibilisation du grand public.

En termes de plaidoyer, l'année 2012 a été marquée par la visite en mars du GRETA, le *Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains* aux autorités françaises. L'objectif de cette visite était pour le GRETA d'évaluer la mise en oeuvre par la France des dispositions de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, entrée en vigueur en 2008. ECPAT France, à travers le collectif, a été consultée par le GRETA sur la problématique de la traite des mineurs à des fins sexuelles en France et les outils développés pour la combattre. Le travail de plaidoyer s'est poursuivi par la suite avec le collectif auprès des autorités afin de contribuer à la mise en oeuvre des dispositions des divers instruments normatifs de lutte contre la traite des êtres humains que la France a ratifiés.





**INTERNATIONAL**

## PACTES - Programme Afrique Contre l'Exploitation Sexuelle

PACTES est un programme de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Ce programme, coordonné par ECPAT France et réunissant 14 partenaires répartis dans 10 pays du continent africain et le Liban, se décline en 4 axes :

- Etudes et recherches sur le contexte de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans les pays d'intervention, identification et mobilisation des acteurs, actions de communication et de sensibilisation.
- Renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance dans le domaine de l'exploitation sexuelle des enfants.
- Prévention, prise en charge et réinsertion des enfants et des jeunes victimes et/ou vulnérables face à l'exploitation sexuelle.
- Capitalisation et partage des outils et expériences du projet.

En tant que coordinatrice du projet, ECPAT France assure le suivi des activités et l'appui nécessaire aux divers partenaires dans la mise en œuvre des programmes. L'association veille particulièrement à faciliter le partage des expériences et outils en général et plus spécifiquement sur 3 thématiques :

- la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes.
- la prévention, via des programmes d'autoprotection.
- la prise en charge des victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales.

### Les principales réalisations en 2012

Ouverture du bureau régional ECPAT France à Ouagadougou, au Burkina Faso.

- Formation en "gestion financière" pour les responsables de projet de 5 partenaires en Afrique de l'Ouest.
- Formation de 16 personnes de l'équipe de l'Uydel en Ouganda à l'animation d'ateliers (méthodologie participative et techniques de communication).
- Formation de 13 travailleurs sociaux de l'équipe du Point d'Ecoute au Rwanda sur l'interaction avec les adolescents et les techniques d'écoute.
- Formation "Conception d'outil et monitoring sur excel" pour les responsables de projet de 5 partenaires en Afrique



de l'Ouest.

- Le programme d'autoprotection développé au Maroc par l'association AMANE a été traduit et adapté afin d'être proposé au partenaire Point d'Ecoute au Rwanda.
- Formation de 25 enseignants et 3 éducateurs aux techniques d'animation pour la mise en place de séances de sensibilisation sur les violences sexuelles auprès des enfants et des parents.
- Production d'une revue de bonnes pratiques en concordance avec la démarche de capitalisation entreprise par ECPAT France et ECPAT Luxembourg.

## Afrique du Nord et Moyen-Orient: le Maroc, l'Algérie et le Liban

Le Maroc, l'Algérie et le Liban ont tous des indicateurs de développement moyens, compris entre 0.59 pour le Maroc et 0.74 pour le Liban<sup>1</sup>. Ils partagent des caractéristiques communes: urbanisation croissante, agriculture intensive, développement du tourisme, grandes disparités socio-économiques, taux de chômage élevés... En pleine effervescence politique et sociale, ces pays doivent trouver un équilibre de développement alliant procédés démocratiques, justice sociale, réponses économiques et respect des traditions culturelles et religieuses.

Toutefois, la pauvreté, les disparités socio-économiques, les dysfonctionnements familiaux, le manque d'éducation, la discrimination basée sur le sexe et les conflits qui sévissent encore dans la région accroissent la vulnérabilité des enfants à l'exploitation sous toutes ces formes. De plus, les pressions du consumérisme, le foisonnement de réseaux criminels, la demande accrue et les intérêts financiers font que beaucoup d'enfants qui ne devraient pas être normalement considérés comme vulnérables courent aussi un risque.<sup>2</sup>

### Exploitation sexuelle des enfants : un tabou dans la région

L'importance de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales reste difficile à évaluer dans la région par manque d'information. Les causes en sont multiples. Tout d'abord, le sujet reste extrêmement tabou. Ensuite, les concepts inhérents à l'exploitation sexuelle des enfants sont trop peu définis et perdus dans une multiplicité de notions allant de l'outrage à la pudeur, l'atteinte aux mœurs, l'atteinte à l'honneur, le viol, le viol avec défloration, le viol avec violence, l'inceste, l'incitation à la débauche, la prostitution, les actes contre nature ou encore l'homosexualité. Cette profusion de concepts légaux ne permet pas d'obtenir des informations précises en ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales à proprement parler.

Le tabou que représente ce sujet a, de plus, des conséquences directes sur les victimes. La perte de virginité d'une jeune fille victime d'exploitation sexuelle, par exemple, est souvent vécue comme un déshonneur familial, entraînant ainsi le rejet, l'exil, l'enfermement, le mariage forcé avec l'agresseur, pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.<sup>3</sup> Lorsque la victime se retrouve enceinte suite à son agression, la condamnation

<sup>1</sup> <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/LBN.html> [accessed march 2013]

<sup>2</sup> Rapport sur la situation de l'exploitation sexuelle des enfants dans la région MENA, Dr. Najat M.JID, Casablanca (Maroc), septembre 2001

<sup>3</sup> Rapport sur la situation de l'exploitation sexuelle des enfants dans la région MENA, Dr. Najat M.JID, Casablanca (Maroc), septembre 2001

sociétale et familiale prend des proportions plus lourdes encore.

Certaines études ont été réalisées, dressent un constat préoccupant sur la situation des enfants dans les trois pays concernés. Dans les grands centres urbains du Maroc, par exemple, il a été estimé que plus de 10 000 enfants sont victimes d'exploitation sexuelle. En outre, la grande majorité des appels lancés au centre d'écoute de l'Observatoire National des Droits des Enfants concernent une agression sexuelle.<sup>4</sup> Au Liban, un rapport montre que les enfants handicapés, les enfants travailleurs, les enfants vivant dans la rue et les filles sont particulièrement exposés à l'exploitation sexuelle.<sup>5</sup> En ce qui concerne l'Algérie, les filles et les enfants domestiques sont spécialement vulnérables. En outre, les données indiquent une augmentation constante de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans le pays.<sup>6</sup>

### Prostitution infantile, tourisme sexuel impliquant des enfants et traite des enfants à des fins sexuelles

Selon les membres du réseau africain d'ECPAT International, le Maroc est devenu l'une des destinations les plus populaires d'Afrique pour le tourisme sexuel impliquant des enfants.<sup>7</sup> Cette tendance correspond à la recrudescence de la prostitution infantile au Maroc, bien qu'une étude montre qu'à Marrakech, 17% des mineurs victimes de prostitution ont exclusivement des clients étrangers, contre près de 75% ayant une clientèle composée de locaux et d'étrangers.<sup>8</sup> Cette même étude indique que l'âge des enfants victimes de prostitution est compris entre 10 et 18 ans, et que plus le mineur est jeune, moins il est rémunéré.

En ce qui concerne la traite des enfants toutes fins confondues, le Maroc, le Bénin, le Ghana et le Nigéria sont tous cités comme pays d'origine les plus courants.<sup>9</sup> Chaque année au Maroc, des enfants sont vendus ou affrétés à des fins commerciales et/ou sexuelles. Les routes internationales de la traite commencent toutefois généralement en Afrique de l'Ouest pour atteindre l'Europe ou le Moyen-Orient, le Maroc fonctionnant alors comme pays de transit pour ces enfants. L'Algérie a également été définie comme une zone de transit pour la traite des enfants depuis l'Afrique vers l'Europe.<sup>10</sup> Enfin, les enfants libanais victimes de traite le sont principalement à des fins de travail forcé et d'exploitation sexuelle.<sup>11</sup>

<sup>4</sup> UNICEF, "La violence à l'égard des enfants au Maroc", novembre 2006

<sup>5</sup> Country profile of Lebanon – A Review of the Implementation of the UN Convention on the Rights of the Child, Save the Children Sweden, 2011

<sup>6</sup> Concluding Observations: Algeria, 12/10/2005, CRC/C/15Add.269

<sup>7</sup> Faire face à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Afrique, ECPAT International, Septembre 2007

<sup>8</sup> L'exploitation sexuelle de l'enfant – cas de Marrakech, UNICEF, 2003

<sup>9</sup> Trafficking in Persons – Global Patterns 2006, UNODC

<sup>10</sup> Country Profile of Algeria – A Review of the Implementation of the UN Convention on the Rights of the Child, Save the Children Sweden, 2011

<sup>11</sup> U.S. State Department, Trafficking in Persons Report, 2009 - <http://gvnet.net>



## ACTIVITES - 2012

Suite à un projet régional de “renforcement des capacités d’intervention et de mise en réseau des acteurs locaux de la société civile pour la promotion des droits de l’enfant et de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée”, cofinancé par la Délégation de l’Union Européenne au Maroc, l’Agence Française de Développement (AFD) et ECPAT Luxembourg, le programme PACTES en Afrique du Nord et au Moyen-Orient poursuit ces activités dans les 3 pays d’interventions: Maroc, Liban et Algérie. Le programme se base principalement sur la prévention et la protection des enfants face aux violences sexuelles, via l’information et la mobilisation ainsi que le renforcement des capacités des acteurs.

### Un programme régional de renforcement des capacités et d’échanges d’expérience



**AMANE** : association de droit marocain créée en 2009 qui mène des activités de renforcement des capacités des acteurs de la protection de l’enfance et de mise en réseau dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles. Grâce à un programme cofinancé par le Ministère des Affaires Etrangères français, l’Union Européenne et ECPAT France et Luxembourg, AMANE est devenue une association de référence dans la région sur la thématique des violences sexuelles.



**Dar Al Amal (DAA)** : association libanaise créée en 1969 qui a démarré ses activités avec une mission d’accueil, d’accompagnement et de réinsertion des personnes en situation de grande détresse au Liban, puis a élargi son mandat envers les enfants en situation de vulnérabilité. Depuis 1996, DAA vient en aide aux jeunes filles en situation d’exploitation sexuelle et aux femmes en conflit avec la loi. DAA vise à améliorer leurs conditions de vie et leur assurer le soutien nécessaire pour leur réinsertion sociale et professionnelle.



Le réseau **NADA** : créé en 2004, à l’initiative des scouts musulmans algériens, le Réseau Algérien pour la Défense des Droits de l’Enfant (NADA) est un espace de collaboration et de concertation, qui regroupe aujourd’hui une centaine d’associations œuvrant en faveur des droits de l’enfant (éducation, santé, protection sociale, protection juridique, formation professionnelle, activités culturelles et sportives...).



*Les partenaires :*

### **Réalisations en 2012**

#### *Renforcement des capacités des acteurs de la société civile*

- Les partenaires Dar Al Amal et NADA bénéficient de l'appui technique dans le domaine de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales de la part d'AMANE et d'ECPAT France (3 visites de suivi).

Module 1 : "Définition des concepts de base de l'exploitation sexuelle des enfants" - 16 personnes formées au Maroc.

Module 2 : "Ecoute et prise en charge des enfants victimes" - 28 personnes formées au Liban.

- Réalisation des 2 livrets "Les violences sexuelles à l'encontre des enfants, regard porté sur 4 pays d'Afrique du Nord et Moyen-Orient" et "La prise en charge et l'accompagnement de l'enfant victime de violence sexuelle, quels positionnements et pratiques pour les travailleurs sociaux ?".
- Diffusion des livrets auprès de 118 acteurs.

#### *Renforcement des capacités d'autoprotection des enfants face à l'exploitation sexuelle*

- Conception et développement d'un programme d'autoprotection des enfants face aux violences sexuelles: une formation, un guide à destination des enseignants et des travailleurs sociaux pour l'animation avec les parents, une animation auprès des enfants, des cartes conseils, un dépliant de sensibilisation ont été finalisés et édités (1500 exemplaires).
- Formation auprès des intervenants sociaux et enseignants : un groupe pilote de 16 personnes a été formé au Maroc. Les séances d'autoprotection auprès des parents et enfants ont été dispensées avec le partenaire SOS Villages d'enfants (24 enfants et 30 parents).

#### *Sensibilisation*

- Diffusion d'un spectacle de marionnettes de sensibilisation contre les violences sexuelles – 1475 personnes ciblées (1300 enfants, 85 animateurs et 90 parents).
- Articles de presse sur la thématique générale de l'exploitation sexuelle des enfants – (disponible sur [www.amanemena.org](http://www.amanemena.org))

#### *Mise en réseau des acteurs*

- 2 rencontres d'échanges ont été organisées : au Liban en mars 2012 et au Maroc en juin 2012.
- Capitalisation sur les méthodologies et expériences du projet : adaptation et partage du programme d'autoprotection avec le partenaire Point d'Ecoute au Rwanda.

## Un projet de lutte contre l'abandon scolaire au Maroc

Avec 11,7 millions d'enfants de moins de 18 ans, le Maroc compte un nombre important d'enfants en situation d'abandon scolaire, avec chaque année 200 000 enfants abandonnant au niveau du cycle primaire et 130 000 au niveau du secondaire, particulièrement dans les quartiers les plus défavorisés. Au total 2,5 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire. Quant au préscolaire, environ 60% des enfants des zones rurales et périurbaines n'en bénéficient pas encore.

Cette faible scolarisation des enfants s'explique par la faible qualité des enseignements dispensés, le surchargement des classes, la vétusté des locaux, l'insécurité régnante aux abords de certaines écoles, l'inadéquation des formations par rapport à la demande du marché ou encore le coût trop élevé des frais pour de nombreuses familles. Compte-tenu de ces défaillances, le taux d'analphabétisme atteint encore 43% au Maroc<sup>1</sup>, et reste l'un des problèmes les plus préoccupants du pays. En outre, les enfants en situation d'abandon scolaire n'ont souvent pas d'autres alternatives que le travail précoce ou la délinquance et se retrouvent vulnérables à l'exploitation sexuelle. Ainsi 97% des mineurs en situation de prostitution ont abandonné l'école ou n'y sont jamais allés<sup>2</sup>.

Le partenaire :



**JIWAR** (région de Rabat-Salé-Zémour-Zaer) : créée en 2002, Jiwar intervient dans 8 écoles de quartiers défavorisés de la région, afin de lutter contre l'abandon scolaire et la marginalisation des enfants en situation d'échec scolaire. Petite association locale, Jiwar s'est implantée solidement dans les écoles grâce à des activités de qualité en faveur des enfants.

## Réalisations en 2012

L'action développée cible les enfants, les enseignants et les familles.

*Amélioration des conditions matérielles de l'école et de l'environnement direct de l'enfant pour permettre une scolarisation des enfants dans de bonnes conditions*

- Infrastructure, équipement, fournitures scolaires.
- Alimentation et santé: l'association a créé un réseau de volontaires du corps médical privé.
- Soutien dans les démarches d'état civil.

*Renforcement des capacités d'apprentissage de l'enfant et de la qualité de l'enseignement*

- Mise en place de 12 classes préscolaires gratuites dans les écoles défavorisées qui font appel à Jiwar.
- Soutien scolaire.
- Réinsertion des enfants en abandon après enquête d'une assistante sociale et par des activités sportives ou récréatives.
- Création de bibliothèques dans les écoles et mise en place d'activités périscolaires menées par les enseignants (théâtre, chorale, sorties culturelles, sensibilisation sur la protection de l'environnement...).

*Prévention des violences sexuelles à l'encontre des enfants au sein de l'école*

- Mise en place du programme Autoprotection au sein des écoles où Jiwar intervient.
- Formation du personnel.
- Animation de séances de sensibilisation avec les enfants.

Ce programme se met en place en étroite collaboration avec AMANE.

<sup>1</sup> Chiffres 2008 du Département de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle, Ministère de l'Education Nationale.

<sup>2</sup> Enquête de l'UNICEF sur « L'exploitation sexuelle de l'enfant à Marrakech », en partenariat avec le Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées, 2003

## Afrique de l'Ouest: Burkina Faso, Bénin et Niger

Le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Afrique de l'Ouest a pendant longtemps été laissé dans l'ombre. Le manque d'études réalisées, couplé avec le tabou sur la sexualité, la minimisation de la parole des enfants et le primat de l'honneur familial ont contribué fortement à une méconnaissance du sujet dans la région. Pourtant, la persistante pauvreté continue à favoriser fortement l'exploitation des enfants



sous diverses formes. Souvent contraints de participer aux revenus familiaux, les enfants et les jeunes se retrouvent à travailler dans des environnements qui les rendent vulnérables à différents types d'abus, notamment à l'exploitation sexuelle.

### Plaque tournante de la traite des enfants

La traite des enfants à des fins commerciales et/ou sexuelles est un phénomène en pleine expansion dans la région. Les trois pays cibles du programme PACTES, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, sont tous des pays source, de transit et de destination de nombreux enfants chaque année. Le phénomène se circonscrit toutefois majoritairement à l'échelle nationale, s'opérant à l'intérieur du pays en question. Une étude réalisée en 2007 montre que 90% des victimes de traite au Bénin restent à l'intérieur du pays, et que les filles victimes le sont principalement à des fins d'exploitation sexuelle ou d'esclavage domestique.<sup>1</sup> Au Burkina Faso, cette tendance se retrouve et 70% de la traite d'enfants s'effectuerait exclusivement sur le territoire national.<sup>2</sup>

### Prostitution infantile et tourisme sexuel

L'ampleur de la prostitution infantile en Afrique de l'Ouest reste trop peu connue. Néanmoins, certaines données commencent à être disponibles, témoignant d'une situation particulièrement grave pour les enfants. Les filles pré-pubères ou pubères victimes de prostitution sont souvent perçues comme responsables de leur situation, de part leur attitude provocante et leur tenue vestimentaire, notamment au Niger où les mineures en situation de prostitution ne sont que rarement considérées comme victimes d'exploitation sexuelle. Pourtant, le phénomène de la prostitution infantile dans la région prend de plus en plus d'ampleur. Au Burkina Faso, durant une enquête, des prostituées majeures témoignent de la demande toujours plus forte de prostitution de mineurs, dépassant même celle des majeurs.<sup>3</sup>

Le développement du tourisme dans la région a également contribué à une véritable explosion de la prostitution de jeunes et des enfants. Dans les villes de Cotonou, Parakou et Porto-Novo au Bénin, les filles victimes d'exploitation sexuelle dans le tourisme ont généralement entre 13 et 16 ans et sont abusées par des touristes étrangers qui leur proposent de l'argent ou des présents en échange de faveurs sexuelles.<sup>4</sup>

1 US Department of State. Trafficking in Persons Report. 2007.

2 Site Internet UNICEF, Burkina Faso, Child protection, Child trafficking - [http://www.unicef.org/bfa/english/protection\\_916.html](http://www.unicef.org/bfa/english/protection_916.html)

3 Prostitution des mineurs : ça choque et ça interpelle, Lefaso.net, 18 février 2008 - <http://www.lefaso.net/spip.php?article25664>

4 Organisation Mondiale contre la Torture et ESAM. Droits de l'enfant au Bénin: Rapport Alternatif au Comité des Nations Unies des Droits de l'enfant Sur la Mise en Œuvre de la Convention Relative aux Droits de l'enfant au Bénin.2006.



## ACTIVITES - 2012

En Afrique de l'Ouest, le programme PACTES prévoit des activités de lutte contre la traite, notamment via l'information et la mobilisation des acteurs et la prise en charge des enfants victimes et/ou vulnérables.

### BÉNIN

Les partenaires :



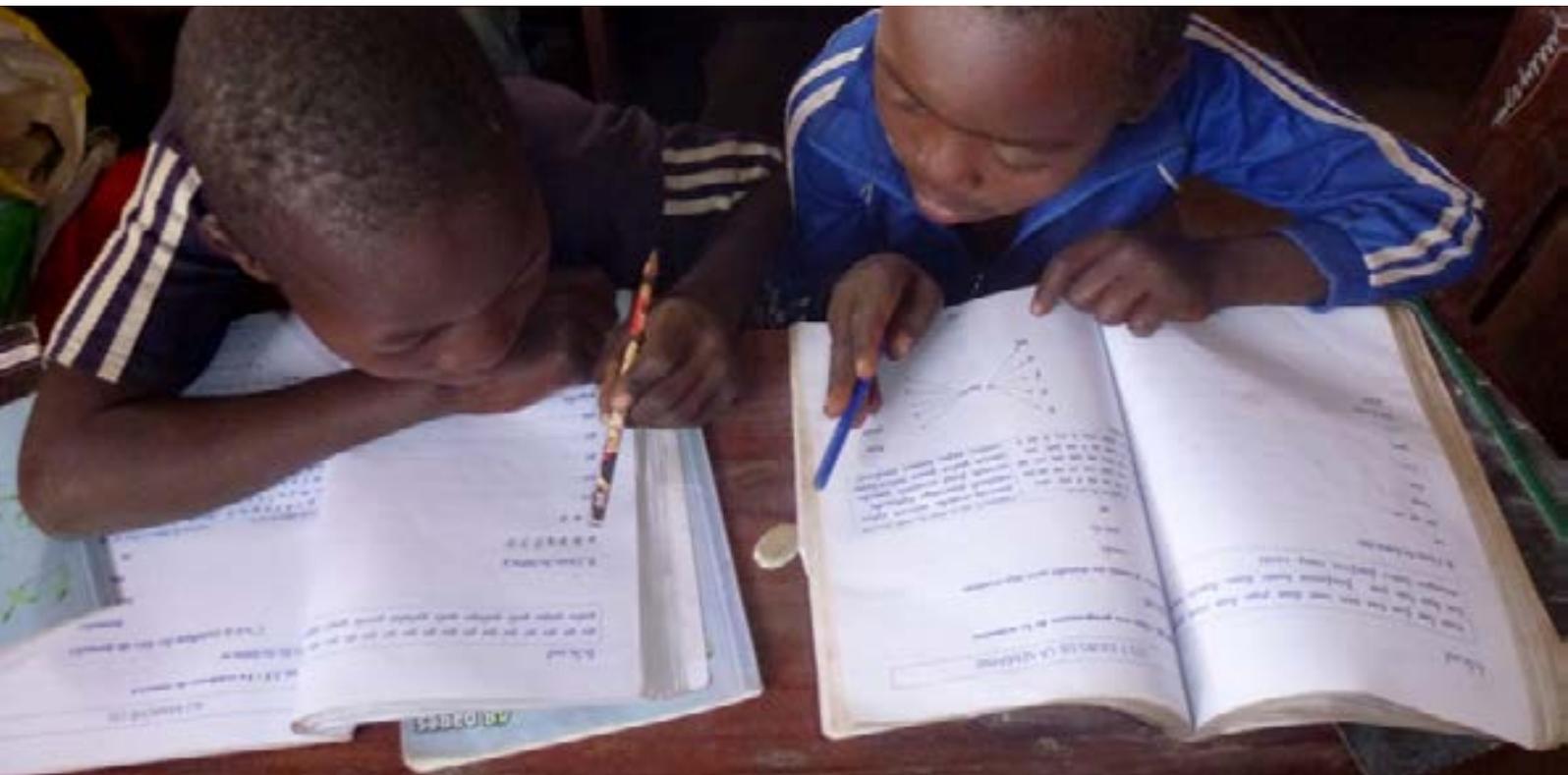
**ESAM** : créée en 1987, ESAM (Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde) lutte contre la traite, l'exploitation, les violences et les pratiques néfastes à l'égard des enfants et vise à promouvoir le respect de leurs droits, notamment à travers l'éducation. Membre affilié d'ECPAT International, ESAM assure la coordination du réseau Afrique de l'Ouest (RAO) au Bénin.



**GRADH** : créée en 1998, l'association GRADH (Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement Humain) a pour objectif principal de promouvoir le développement socioculturel des communautés les plus vulnérables via le développement et l'amélioration de la santé communautaire, la protection des droits de l'enfant, l'amélioration du niveau et des conditions de vie des enfants et des jeunes travailleurs et le développement de programmes de prévention, d'éducation et de formation.



**PIED** : le Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED) a pour mandat la protection des droits des enfants, le renforcement des capacités des familles, notamment des femmes, et la lutte contre les violences faites aux enfants à travers le renforcement du système de vulgarisation des textes et des lois protégeant les enfants au Bénin et la mise en œuvre de l'alphabétisation fonctionnelle (éducation alternative pour les enfants de 14 ans et plus).



## Réalisations en 2012

### *Sensibilisation et éducation*

- 4 émissions radio ont été animées.
- 2 actions de sensibilisation organisées à Kandi et Malanville (108 personnes).
- Des comités de défense des droits et de protection des enfants ont été créés dans 30 collèges et lycées et mis en réseau. 180 enfants ont été formés à leurs droits ainsi que 62 parents d'élèves aux droits de l'enfant. 9 sessions de sensibilisation ont été conduites dans les collèges et lycées du Bénin.
- 42 cybercafés ont été sensibilisés sur les risques liés aux nouvelles technologies.
- 4 sites de divertissements ont été visités 2 fois par semaine pour informer sur la prostitution des mineurs.
- 8 écoles coraniques mobilisées ayant permis 88 interventions sur les violences faites aux enfants touchant 526 fillettes et 489 femmes.

### *Renforcement des capacités, réinsertion scolaire et réhabilitation*

- 77 enfants en situation de vulnérabilité ont participé aux activités socio-éducatives.
- 36 tuteurs ont été accompagnés pour renforcer leurs compétences éducatives.
- 75 enfants ont été orientés au centre de Djougou et 42 à Malanville, pris en charge et réunifiés. 2 autres centres de transit de Cotonou ont reçu des dotations en vivres.
- 12 enfants ont été rescolarisés, 44 placés en apprentissage, 45 en formation professionnelle dans le centre de PIED.
- 127 enfants sont inscrits en cours d'éducation alternative accélérée.
- 20 tuteurs ont reçu une subvention pour démarrer une Activité Génératrice de Revenus (AGR) et améliorer les conditions de vie de leur foyer.

## NIGER

Le partenaire :



**ANTD** : l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD) travaille sur des programmes de recherche des causes de la délinquance juvéno-infantile et des formes d'exploitation des enfants, de réinsertion sociale des jeunes en difficulté (centre d'écoute, formation professionnelle, réinsertion familiale), de lutte contre la pauvreté, de lutte contre la propagation du VIH/SIDA et de formation du personnel dans la prise en charge des enfants en difficulté et s'attache à éviter la récidive des mineurs incarcérés.

### Réalisations en 2012

#### Sensibilisation et éducation

- 4 émissions radio ont été animées.
- 30 comités de village ont animé 60 campagnes dans des villages du Niger. 2 ateliers inter-comité ont réuni 124 personnes.
- 1 formation auprès de 30 élus sur l'inscription budgétaire de la protection de l'enfance.
- 2 rencontres avec 78 acteurs pour discuter des violences faites aux enfants.
- 2 formations de 81 acteurs clés du dispositif contre la traite.

#### Antennes

- 5 centres de transit ont reçu 61 enfants au Niger.
- 45 enfants exposés à la traite placés en apprentissage.
- 10 enfants re-scolarisés.

#### Volet filles

- 40 maraudes et 14 journées ont permis d'identifier et d'écouter 228 filles en situation de prostitution.
- 40 jeunes femmes en situation de prostitution sont en formation ou suivent des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

## BURKINA FASO

Le partenaire :



**FDC** : depuis sa création en 1997, la mission de la FDC (Fondation pour le Développement Communautaire) consiste à contribuer au développement du respect des droits de l'enfant au niveau des communautés et à l'amélioration des conditions de vie des groupes défavorisés, à travers leur pleine participation. Son approche se base sur des interventions intégrées et partenariales.

### Réalisations en 2012

#### Sensibilisation et éducation

- 3 émissions radio ont été réalisées : radio "Vive le Paysan" de Ouahigouya, radio "La Voix des Cotonniers" de Solenzo et radio "Tin-Tan" de Kantchari.

#### Renforcement de capacités

- 40 membres de 8 comités de vigilance et de surveillance ont bénéficié d'une formation du 7 au 9 juin 2012 sur leurs rôles et responsabilités dans le cadre de la lutte contre l'exploitation et la traite des enfants.

#### Identification, accueil et réhabilitation psychosocial des enfants victimes

- 3 centres de transit gérés par les partenaires opérationnels.
- 17 enfants victimes sont pris en charge dans le centre de l'Association des Jeunes pour le Bien-être familial de Bogoya (AJBFB) à Ouahigouya.

## Afrique de l'Est: Ouganda, Kenya, Tanzanie et Rwanda

Fortement marquées par une incessante pauvreté, avec un quart de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté au Kenya et pas loin de 40% en Ouganda<sup>1</sup>, les conditions de vie des enfants dans la région sont particulièrement préoccupantes. En Tanzanie, par exemple, il est estimé que 27,9% des enfants entre 5 et 14 ans sont contraints de travailler pour subvenir aux besoins de leur famille.<sup>2</sup> En Ouganda, qui abrite l'une des populations les plus jeunes du monde avec 56,9% d'enfants<sup>3</sup>, pas loin de 65% d'entre eux se trouvent en situation de grande vulnérabilité, due entre autres à la pauvreté.<sup>4</sup> Au Kenya, on compte 60 000 enfants des rues à Nairobi, dont 25% de filles. Cette précarité rend les enfants particulièrement vulnérables à l'exploitation sexuelle. En Ouganda, un rapport dénote d'une forte augmentation d'enfants victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, avec 18 000 victimes décomptées en 2011 contre 12 000 en 2004, la grande majorité étant des filles.<sup>5</sup> En Tanzanie, une recherche révèle que 60% des filles domestiques, appelées "petites bonnes" sont abusées sexuellement sur leur lieu de travail<sup>6</sup>, mettant ainsi en exergue l'étroite relation entre travail infantin et exploitation sexuelle.

### Prostitution infantine

La prostitution infantine dans la région est un sujet de plus en plus inquiétant. En effet, en Ouganda, par exemple, le nombre d'enfants victimes de prostitution ne cesse d'augmenter, et leur âge d'entrée de diminuer, avec des enfants âgés d'à peine 13 ans.<sup>7</sup> En Tanzanie, des enfants de neuf ans seulement ont été signalés comme victimes de prostitution.<sup>8</sup> Au Rwanda, une étude réalisée par le Ministère du Travail estime à 2 140 le nombre d'enfants impliqués dans la prostitution.<sup>9</sup> Une partie de la recrudescence de la prostitution infantine peut s'expliquer par l'essor du tourisme dans certains des pays concernés, entraînant avec lui de nouvelles opportunités pour les touristes sexuels.

1 <http://www.indexmundi.com/facts/indicators/SI.POV.DDAY>

2 Département Américain du Travail, 2010 Findings on the Worst Forms of Child Labour – Tanzania, Octobre 2011

3 Uganda Child Rights NGO Network. NGO Complementary Report on the Implementation of the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Children on the Involvement of Children in Armed Conflict. 2007.

4 Save the Children. Socio-economic factors affecting children's lives in Uganda, 2012

5 Uganda Youth Development Link (UYDEL). Commercial Sexual Exploitation of Children in Uganda. A critical review of efforts to address CSEC 2005 – 2011

6 Dickinson, Daniel. Tanzania "housegirls" face sexual abuse. BBC News. 10 May 2007

7 Uganda Youth Development Link (UYDEL). Commercial Sexual Exploitation of Children in Uganda. A critical review of efforts to address CSEC 2005 – 2011

8 Investigating the Worst Forms of Child Labour No. 12 – Tanzania, Children in Prostitution: A Rapid Assessment, ILO, 2001

9 République du Rwanda, Ministère du travail, Plan national quinquennal d'action sur le travail des enfants au Rwanda, 2007, p. 8



### Traite des enfants à des fins sexuelles

Peu d'études concernant la traite des enfants à des fins sexuelles ont été réalisées dans la région. Toutefois, le peu de données accessibles dénote d'une situation préoccupante pour les enfants. En Ouganda, il a été démontré que la grande majorité des victimes féminines de traite le sont à des fins d'exploitation sexuelle.<sup>10</sup> En outre, une étude réalisée en 2011 montre que le recrutement et le transport d'enfants sont bien coordonnés par différents acteurs au niveau local et régional. Bien que la majorité soit des adultes, de plus en plus d'enfants participent au recrutement de leurs paires. Le mouvement des enfants, enfin, est facilité par l'absence d'actes de naissance et de cartes d'identité.<sup>11</sup> Au Rwanda, le travail forcé et l'exploitation sexuelle seraient les principales sources de traite.<sup>12</sup>

Bien que certaines instances de traite des enfants vers l'Afrique du Sud, l'Europe ou le Moyen-Orient ont été signalées, la traite transnationale d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle reste majoritairement régionale<sup>13</sup>, et la grande majorité provient du Sud Soudan. En outre, la traite d'enfants de l'Ouganda vers le Kenya ou du Kenya vers les pays limitrophes a été particulièrement documentée.<sup>14</sup> Toutefois, le phénomène de traite d'enfants, toutes fins confondues, reste un phénomène essentiellement interne dans les pays d'Afrique de l'Est, particulièrement des zones rurales vers les zones urbaines, contribuant ainsi à l'extrême précarisation des enfants des grandes villes.

10 Uganda Youth Development Link (UYDEL). Commercial Sexual Exploitation of Children in Uganda. A critical review of efforts to address CSEC 2005 – 2011

11 Ibid

12 US Department of State, « Trafficking in Persons Report », juin 2008, p. 217, disponible en ligne à [www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2008/](http://www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2008/)

13 ECPAT International. 'Africa and the Middle East' ECPAT International Newsletter. Issue No. 34. March 2001

14 EndChildProstitution in Kenya. The CSEC Situation in Kenya: a Summary of Findings of a Survey Done in Mombasa, Nairobi and Suba. January 2004

## ACTIVITES - 2012

En Afrique de l'Est, le programme PACTES se centre sur la prévention, la réintégration et la réhabilitation des jeunes victimes et/ou vulnérables face à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

### UGANDA

Le partenaire :



**UYDEL** : organisation ougandaise fondée en 1993 qui a pour mandat de permettre aux jeunes (10-24 ans) de développer leur potentiel pour devenir des citoyens actifs à travers un programme de lutte contre les comportements à risque chez les jeunes (drogues et prévention HIV) et des programmes de lutte contre les pires formes d'exploitation.

### Réalisations en 2012

#### Réhabilitation et réintégration des jeunes

- Identification par le travail de rue ou l'accueil en centre de proximité : 122 jeunes ont été identifiés en 2012, rejoignant les 41 accueillis depuis 2011. Ces jeunes étaient engagés dans une prostitution de survie ou fortement exposés du fait de leur travail ou de leur lieu et parcours de vie.
- Renforcement des compétences personnelles : 163 jeunes ont travaillé sur le développement de leurs compétences personnelles et ont bénéficié de sessions de thérapie.
- Renforcement des capacités économiques : 163 jeunes ont suivi un des huit cours de formation professionnelle (de 6 à 9 mois selon le métier), suivi d'une période de mise en application chez des artisans (entre 1 et 2 mois selon le métier).
- Hébergement et prise en charge alimentaire : 114 jeunes ont choisi d'effectuer leur parcours de réhabilitation dans le centre de Masooli, bénéficiant d'une prise en charge intégrale.
- Réintégration : 158 jeunes ont été réintégrés dans un foyer protecteur, adapté à leur projet de vie.

#### Mobilisation des acteurs politiques

- Dissémination de l'étude sur l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants en Ouganda publiée en 2011.
- 3 ateliers organisés en province rassemblant une moyenne de 30 acteurs locaux clés s'ajoutent à l'atelier organisé en 2011. La dynamique au niveau national a été présentée, les situations locales partagées et les réponses à apporter dans le cadre de la décentralisation discutées.
- 1 atelier auprès des agences de recrutement : 65 responsables d'agence de travail ont été informés des



lois encadrant le travail des enfants, de la situation des enfants exploités et de leur responsabilité dans les réponses à apporter.

- Interventions auprès des médias : 20 journalistes ont été invités à un atelier de présentation et encouragés à couvrir la thématique de l'exploitation sexuelle commerciale des mineurs en 2011. Des contributions régulières auprès de leurs maisons de presse ont permis cette année d'augmenter la couverture médiatique du sujet.



## RWANDA

Le partenaire :



**Point d'Ecoute** : l'association a été créée à Gisenyi (ville frontière avec la République Démocratique du Congo) en 1998 pour venir en aide aux enfants séparés de leurs parents par la guerre. L'association a par la suite élargi son mandat aux secteurs de la protection des enfants vulnérables, la santé, l'éducation et l'agro-élevage.

## Réalisations en 2012

### *Protection, réhabilitation et réintégration des enfants en situation d'exclusion*

- 34 sessions ont été organisées auprès d'enfants en situation de vulnérabilité pour discuter des thématiques de la drogue, la santé sexuelle et reproductive, la maternité, les droits de l'enfant, l'hygiène et la réintégration familiale, avec une présence moyenne de 70 enfants. Une réintégration familiale a été menée auprès de 55 enfants en situation de rue.
- Appui à la scolarisation de 330 enfants (frais de mutuelle de santé, uniforme et matériel scolaire) et suivi social de leurs familles.

### *Renforcement des capacités économiques des jeunes ou des familles en grande précarité*

- Paiement des frais de formation de 60 jeunes (18 anciens garçons en situation de rue et 42 filles-mères) et aide au démarrage d'une activité génératrice de revenus pour 20 filles-mères.
- 126 foyers d'enfants orphelins du Sida reçoivent une aide alimentaire tous les 2 mois.
- 60 familles ont été appuyées pour l'amélioration de leur habitat (20 maisons réhabilitées) ou de l'augmentation de leurs revenus (40 chèvres distribuées).

### *Renforcement de l'environnement de l'enfant*

- 2 associations de parents d'anciens enfants des rues (123 familles) se réunissent chaque semaine dans les locaux de Point d'Ecoute pour discuter de l'éducation des enfants et développer des mécanismes d'entraide
- 2 groupes scolaires proposent des activités périscolaires pendant les vacances et 15 écoles sont mobilisées pour lutter contre le décrochage scolaire.
- 11 parents animateurs en charge de sessions d'information sur les droits de l'enfant au niveau des districts sont accompagnés (facilitation des réunions d'échange, formations...).
- 4 émissions de radio organisées sur les thématiques du programme.

## KENYA

Le partenaire :



**UNDUGU SOCIETY OF KENYA** : créée en 1973 pour intervenir auprès des enfants des rues, UNDUGU est une association pionnière dans son domaine sur le continent africain. L'association opère aujourd'hui à partir de trois axes d'intervention : un pôle "Protection, Réhabilitation et Réintégration d'enfants et de jeunes en situation d'exclusion", un pôle "Education et Formation" et un pôle "Développement local".

### Réalisations en 2012

*Création d'associations de jeunes filles en situation de prostitution de survie*

- 2 associations de jeunes filles ont été créées en 2012 s'ajoutant aux 3 associations créées fin 2011 : les 5 associations regroupent 135 filles de 16 à 25 ans dans deux quartiers ciblés par le projet.
- 5 ateliers de lancement, animés auprès des associations. Ces journées de formation ont permis aux associations de définir leurs objectifs, leurs règles de fonctionnement et d'élire leurs représentantes. Les engagements comme l'arrêt des drogues, la sécurisation de la garde des bébés et le refus des rapports non protégés y ont été pris.
- 1 camp extérieur a été organisé avec 50 filles de 3 associations pour développer les interactions interpersonnelles, organiser des groupes de parole, et proposer des séances d'information et d'éducation sur les addictions, le VIH/SIDA, la santé sexuelle et reproductive ou les droits des femmes.
- 20 représentantes des 5 associations ont été formées en « leadership positif ». Les jeunes filles ont été formées pendant trois jours sur les dynamiques de groupe, la communication interpersonnelle, et leur rôle clé dans les associations.
- 10 jeunes filles ont été formées aux nouvelles technologies de communication (utilisation des ordinateurs, d'Internet, des photos numériques) et aux techniques de plaidoyer (blogs, expositions, forums). Les jeunes filles ont publié des blogs sur leur quartier ([www.undugukenya.org/digital](http://www.undugukenya.org/digital)).
- Des réunions hebdomadaires ont été facilitées. Ces réunions ont notamment organisé la prise de parole des jeunes filles afin d'améliorer leur gestion du stress et réduire les comportements à risque.

*Renforcement des capacités économiques*

- Atelier d'orientation professionnelle : 135 filles ont participé à trois journées d'orientation professionnelle avec présentation des métiers (environnement, conditions d'exercice, marché), visites de trois structures et entretiens individuels.
- Placement auprès des artisans : 77 filles ont



sélectionné le métier de leur choix et le maître formateur et ont débuté leur formation pour 6 mois.

- Formation à l'entrepreneuriat : 45 filles ont suivi un module de formation à l'entrepreneuriat de trois jours (planification de son activité, fixation des prix, gestion des revenus) et ont été accompagnées à la création de leur business plan.
- Subvention au démarrage : 19 filles ont reçu un capital de démarrage.

## KENYA

Le partenaire :



**RESCUE DADA** : “Le Refuge pour filles” en kiswahili, Rescue Dada est un établissement de protection de l'enfance agréé par le Ministère du Genre et des Affaires Sociales du Kenya, d'une capacité d'accueil de 70 filles. Rescue Dada dispose également d'un centre de formation professionnelle en coiffure et esthétique.

### Réalisations en 2012

*Protection, réintégration et réinsertion de filles des rues*

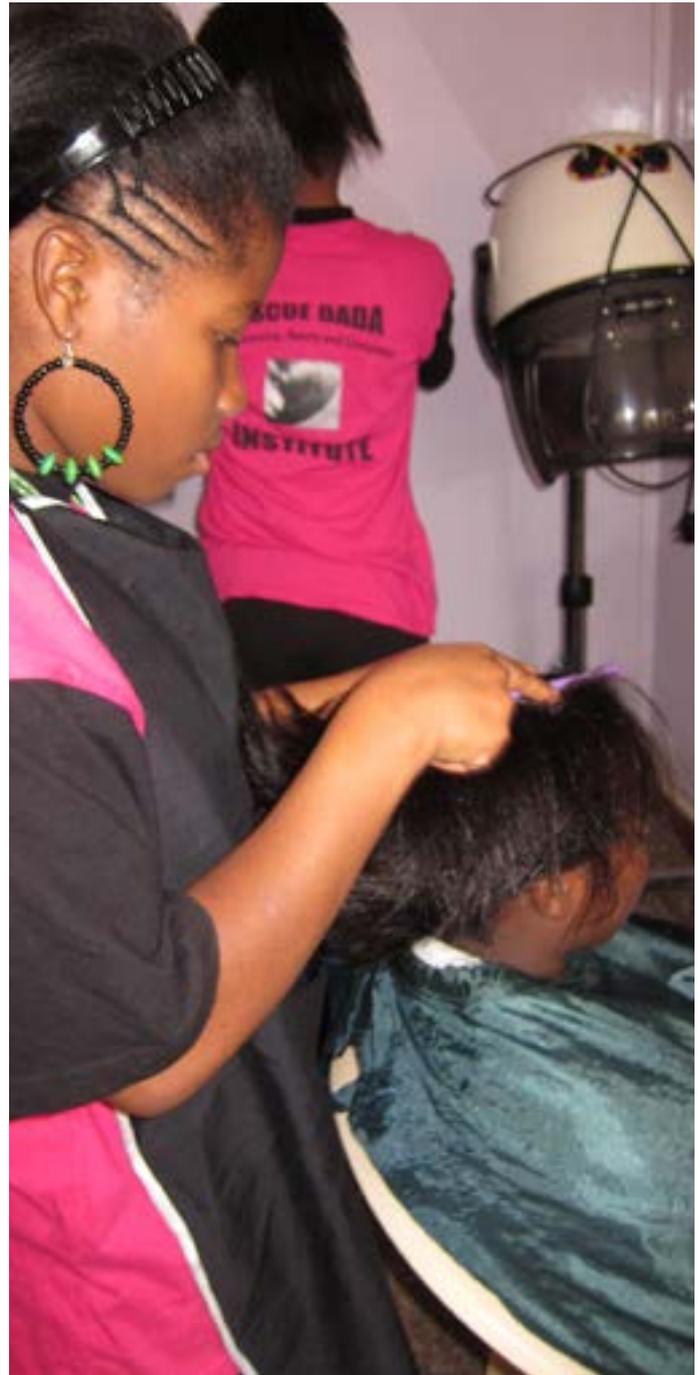
- Identification par le travail de rue ou orientation par des partenaires : 64 nouvelles filles ont intégré le programme et 8 fillettes de moins de 5 ans ont été orientées vers des centres spécialisés dans la protection de la petite enfance.
- Hébergement, prise en charge et réhabilitation: 70 filles ont été hébergées, prises en charge et accompagnées pendant 9 mois (les 64 nouvelles filles et 6 anciennes pensionnaires). Les jeunes filles développent notamment leurs compétences personnelles et sociales, participent à des groupes de prise de parole et bénéficient d'entretiens avec des psychologues.

*Réintégration de filles des rues*

- Education : 70 filles ont suivi des cours de rattrapage scolaire (5 jours par semaine pendant 9 mois) en vue de leur réintégration scolaire et 58 filles sont inscrites à l'école pour la prochaine rentrée scolaire.
- Renforcement des capacités parentales : 40 parents ont suivi des cours sur les droits de l'enfant et les responsabilités parentales.
- Réintégration : 55 filles ont été réintégrées (45 en familles, 2 en adoption, 8 en institutions) et 3 sont en instance de réintégration.
- Suivi des réintégrations : 96 filles réintégrées en 2010 et 2011 ont fait l'objet d'un suivi, 87 sont toujours scolarisées et 9 travaillent. Toutes sont restées dans leur foyer d'intégration.
- Bourses scolaires : chaque année, les 63 anciennes pensionnaires ayant les meilleurs résultats scolaires reçoivent une bourse pour continuer leurs études.

*Renforcement des capacités économiques des parents*

- Auto-emploi : 22 familles ont reçu un prêt pour démarrer une Activité Génératrice de Revenus.
- Formation professionnelle: 35 jeunes mères ont suivi la formation en coiffure et esthétique, 17 vont dé-



buter leur stage en janvier, 18 sont en stage post-formation et 10 ont déjà des revenus de leur activité.

## TANZANIE

Le partenaire :



**Mapambano**  
Centre for Children Rights

**Mapambano Centre for Children Rights** : association créée en 2002 agissant pour le respect des droits des enfants en Tanzanie en combattant des pratiques telles que le mariage précoce, la mutilation génitale féminine et l'exploitation sexuelle des enfants.

### Réalisations en 2012

#### *Formation de 50 clubs de jeunes filles*

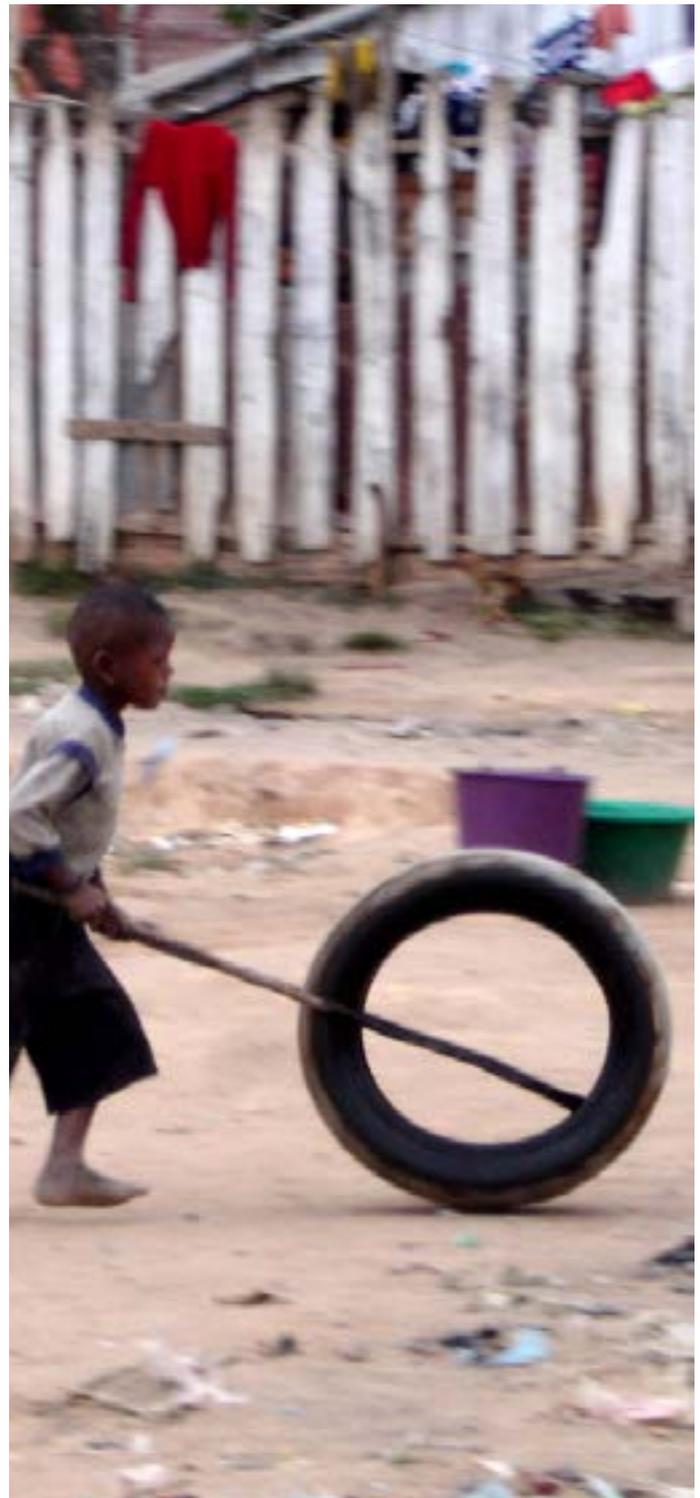
- 50 clubs de jeunes filles constitués de mars à décembre 2012, rassemblant 1 320 filles.
- Formation de 94 représentantes sur les thématiques de l'adolescence, la santé sexuelle et reproductive, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, les dangers des drogues, les lois contre les mariages précoces et les mutilations génitales, et les Activités Génératrices de Revenus.

#### *Réintégration de 250 orphelins et de jeunes enfants déscolarisés à l'école*

- Appui à la scolarisation (uniforme, chaussures et matériel scolaire) de 250 enfants déscolarisés dans les villages de Vikindu, Mwandege et Kisemvule.

#### *Sessions d'éducation communautaire*

- 4 séminaires dans les villages de Vikindu, Mkuranga, Kimanzichana et Mwandege rassemblant 160 personnes (représentants de village, policiers, enseignants, magistrats et représentants des comités d'école et d'enfants).



# Autres projets

## Madagascar:

### une prostitution enfantine grandissante

A Madagascar, la prostitution enfantine est une triste réalité qui se manifeste dans les grandes agglomérations de l'île, particulièrement dans les zones touristiques et portuaires, mais également autour des entreprises minières qui fleurissent dans tout le pays. Selon Amnesty International, en 2010, les mineurs prostitués de Toamasina et Nosy Be représenteraient entre 30 et 50% de la totalité des personnes en situation de prostitution<sup>1</sup>.

Ce phénomène s'est aggravé avec la crise politique en 2009 puis la crise économique mondiale. Les conséquences actuelles sont néfastes: dans la même ville de Toamasina, sur une population totale de 200 000 habitants, le nombre de travailleurs du sexe est passé de 17 000 personnes en 1993 à 29 000 en 2012<sup>2</sup>.

Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, réuni en février 2012, "note avec une profonde inquiétude que la prostitution des enfants et le tourisme sexuel prennent de l'ampleur dans l'État partie (...). Un quart des enfants âgés de 6 à 17 ans qui travaillaient à Antseranana en 2006 étaient victimes d'exploitation sexuelle. Il est également inquiétant d'apprendre que l'exploitation sexuelle des enfants est largement acceptée par les parents, les amis et les communautés, en raison des gains financiers qu'elle représente pour des familles défavorisées".

L'augmentation de la prostitution, et en particulier de la prostitution enfantine, est reconnue par l'ensemble des groupes et institutions en contact avec ce phénomène (police, services sociaux publics, travailleurs du sexe, associations, organisations internationales...) mais n'est encore que très peu quantifiée.

<sup>1</sup> La prostitution infantile, rapport d'Amnesty International, 2010.

<sup>2</sup> Madagascar, Sex for survival, IRIN, <http://www.irinnews.org/Report/96193/MADAGASCAR-Sex-for-survival>



## Réalisations en 2012

ECPAT France a ouvert en 2012 un bureau à Antananarivo afin de reprendre et poursuivre les activités mises en place par l'association Groupe Développement Madagascar depuis 2004 ainsi que d'y développer de nouveaux projets innovants, adaptés aux réalités du terrain et aux besoins des acteurs locaux.

L'intervention d'ECPAT France fait suite au projet "Pour un système de garantie et de défense des droits des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle" mis en place par Groupe Développement/Acting for Life entre 2008 et 2012.

En 2012, mis à part l'accompagnement psychosocial et l'insertion professionnelle de 60 jeunes filles mineures en situation de prostitution, ECPAT France a effectué quatre études qualitatives à Antananarivo, Mahajanga et Nosy Be<sup>1</sup> qui analysent les caractéristiques, les causes et les conséquences de la prostitution enfantine et du tourisme sexuel impliquant des mineurs. Ces phénomènes ont connu une ampleur particulière ces dernières années dans ces trois villes, deux d'entre elles côtières et particulièrement dynamiques et attractives pour les touristes étrangers et nationaux.

La stratégie d'ECPAT France pour les années à venir comporte trois volets :

- la sensibilisation et la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, avec la mise en place d'un manuel de procédures de signalement en milieu hôtelier afin d'obtenir des arrestations de touristes sexuels au niveau local et international.
- la sensibilisation et la lutte contre la prostitution enfantine, avec une composante sur la traite des enfants.
- la sensibilisation et la lutte contre le développement des situations d'exploitation sexuelle à des fins commerciales en lien avec Internet.

Ces trois volets sont fortement imbriqués les uns aux autres et nécessitent une approche globale, afin d'espérer avoir des résultats concrets et durables. Chaque projet qui sera mis en place dans le cadre de l'activité d'ECPAT France à Madagascar contiendra les activités suivantes :

- des recherches et études sur le développement de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.
- des activités de sensibilisation et de prévention.
- des activités de prise en charge et de réinsertion socioéconomique des enfants à risque, des enfants victimes et de leurs familles, en s'appuyant sur les partenaires locaux.
- le renforcement du système national de signalement des abus, de protection des victimes et de répression des abuseurs.
- le renforcement de la capacité des partenaires locaux (secteur associatif, privé, public et judiciaire).

<sup>1</sup> La prostitution à Antananarivo, Etude sur la prostitution des mineurs à Mahajanga et Nosy Be, Acting for Life/ECPAT France, 2012.

## 100% Mamans

### Création d'une crèche d'application pour mères célibataires à Tanger (Maroc)

Les droits des femmes ont fortement progressé au Maroc depuis l'instauration d'un nouveau code de la famille, la « Moudawana » en 2004. Mais la loi continue de sanctionner les naissances hors mariage. Le poids des traditions et les difficultés économiques et sociales conduisent au rejet des jeunes femmes qui se retrouvent enceintes. Abandonnées, celles-ci vivent leur grossesse dans des conditions très difficiles. Une fois l'enfant né, l'abandon leur paraît le moyen le plus simple de retrouver une place dans la société.

Faire le choix d'élever seule son enfant est un projet courageux, qui revient à braver l'opinion dominante et à affronter de grandes difficultés économiques. 100% Mamans vient en aide aux mères célibataires en situation d'exclusion, contribue à la prévention de l'abandon d'enfants, et permet la réinsertion sociale des mères célibataires et leurs enfants dans la ville de Tanger. L'association mène aussi des actions de prévention auprès des femmes exposées aux risques de grossesses non désirées, de contamination par le Sida et de transmission mère-enfant du virus VIH.

Le partenaire :



**100% Mamans** : composée à l'origine d'un petit groupe de bénévoles marocains et français, 100% Mamans s'est développée et constituée en association à but non lucratif de droit marocain. Elle compte aujourd'hui une équipe d'une quinzaine de professionnels. Près de soixante bénévoles interviennent également pour permettre la réalisation des projets et améliorer la qualité de l'accompagnement.

L'association est installée dans le quartier populaire de Benbidane. Le local principal accueille "la cellule de jour", autrement dit l'accompagnement social des mères célibataires à travers l'écoute, l'orientation, le conseil et le suivi sanitaire et juridique. Il abrite également les activités collectives (ateliers) et l'administration de



l'association. Un appartement, situé au-dessus est réservé à la crèche. Un troisième lieu, à quelques rues de là, abrite le foyer. Dix résidentes, enceintes ou jeunes mamans, y sont hébergées et totalement prises en charge, avec leur enfant, pour une durée moyenne de quatre mois.

#### Les réalisations de 2012

*Équipement et aménagement d'un espace*

- Location d'un espace et achat de matériel pour l'aménagement de celui-ci.

*Développement d'un modèle spécifique d'interventions dans la crèche*

- Recrutement d'une puéricultrice pour développer le programme pédagogique.
- Préparation du fonctionnement de la crèche et des modalités d'inscriptions.

*Fonctionnement de la crèche*

- Prise en charge de 61 enfants.

*Développement de formation professionnelle pour les mamans en puériculture*

- Elaboration des modules de formation par la puéricultrice.
- Formation de 6 mamans résidentes du foyer d'accueil.
- Suivi des mamans en formation.

## Democracy School

### Prévention et protection des enfants face aux violences sexuelles au Yémen

Le Yémen est un pays très jeune : sur une population de 24 millions d'habitants, les enfants de moins de 18 ans représentent 47% de la population et ceux de moins de 5 ans, 17%.<sup>1</sup> Une étude menée par le Conseil Supérieur pour la Mère et l'Enfant et UNICEF révèle que plus de 50% des jeunes interrogés affirment avoir été abusés pendant leur enfance. Les premiers abus cités concernent les abus physiques, puis viennent les abus sexuels, avant les mauvais traitements ou la négligence.

Malgré les conséquences graves des violences sexuelles sur cette jeunesse, le pays continue à refuser d'aborder concrètement le problème que ce soit au niveau de la société ou au sein des familles. Une majorité des abus sexuels est perpétrée dans l'entourage proche de l'enfant. Il apparaît alors important de sensibiliser cet entourage, mais aussi les enfants eux mêmes afin qu'ils trouvent des moyens pour se protéger

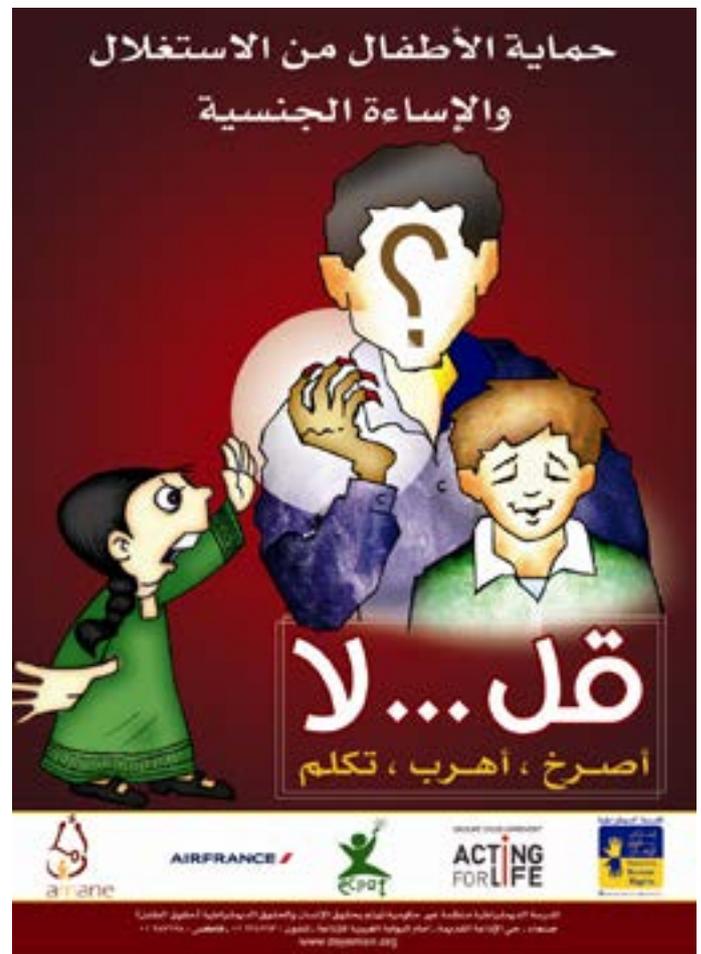
*Le partenaire :*

**Democracy School** est une organisation non gouvernementale créée en 2002 au Yémen. Elle a pour objectif de promouvoir les droits humains et la démocratie dans le pays. Elle s'attache tout particulièrement à défendre les droits des enfants en organisant des séances de sensibilisation auprès de différents acteurs (enfants, parents, entourage...) et en amenant ce sujet au sein des écoles.

#### Les réalisations de 2012

- 1 000 affiches et 5 000 brochures ont été édités et diffusés auprès des acteurs de la protection de l'enfance au Yémen, des associations et des institutions partenaires de Democracy School, des journalistes et de parents, lors d'actions de sensibilisation.
- 1 atelier média a été organisé avec la participation de 23 journalistes. Des médecins et autres spécialistes sont intervenus pour définir le concept de violences sexuelles auprès des enfants et

<sup>1</sup> [http://www.unicef.org/french/infobycountry/yemen\\_statistics.html](http://www.unicef.org/french/infobycountry/yemen_statistics.html), chiffres de 2010



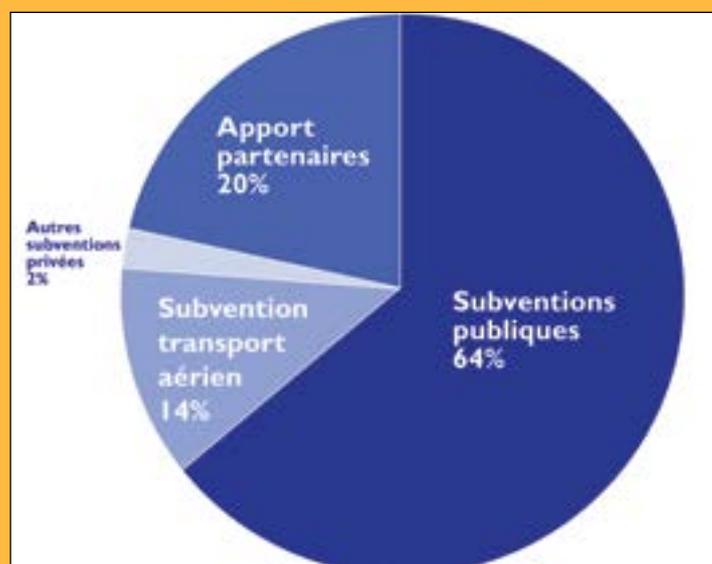
débattre sur le rôle des journalistes dans la diffusion d'information à des fins de prévention contre celles-ci.

- 50 enfants ont participé à la 5ème session du parlement des enfants qui a rassemblé un représentant de chaque région du Yémen. Cette année, une attention particulière a été portée aux cas de violence sexuelle chez les enfants pour comprendre comment sensibiliser au mieux la population et comment proposer des bases d'autoprotection pour les enfants.
- 5 sessions de sensibilisation ont été organisées auprès de 370 enfants sur la prévention des violences sexuelles. Les bases de l'autoprotection ont été partagées avec les enfants.
- 5 sessions de sensibilisation ont été organisées à destination des parents. 300 parents ont participé à ces activités.
- Une formation de 25 formateurs a été organisée sur les droits des enfants, tels qu'ils sont définis dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, mais aussi plus spécifiquement sur les violences sexuelles à l'encontre des enfants, afin que ces personnes puissent organiser des sessions de sensibilisation et de prévention.
- 1 000 jeunes ont participé aux sessions de sensibilisation et prévention au sein des régions du Yémen.

## Répartition du budget par programme

	Financement total	Financement public	Financement privé	Transport aérien	Apport partenaires
100% Mamans	20 160	-	20 160	-	-
Projet Yémen	44 266	-	-	30 000	14 266
Projet Kenya Rescue Dada	25 312	-	-	25 312	-
Projet Mapambano - Tanzanie	64 804	-	64 804	-	-
PACTES	2 340 828	1 326 497	25 000	442 166	547 166
Projet UE – Ne détournes pas le regard !	2 284 888	1 713 666	-	181 048	390 174
<b>TOTAL</b>	<b>4 780 258</b>	<b>3 040 162</b>	<b>109 964</b>	<b>678 526</b>	<b>951 606</b>

## Origine des ressources



## Consolidation des projets en cours et nouveaux défis

L'année 2013 est une année de consolidation des projets, de capitalisation de nos connaissances, de renforcement des partenariats et du plaidoyer mais aussi une opportunité pour s'ouvrir à de nouvelles perspectives et soutenir un plus grand nombre d'enfants victimes de violences sexuelles.

Le projet « Ne détournez pas le regard ! » de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, lors des grands événements sportifs, sera officiellement mis en œuvre par le réseau ECPAT et ses partenaires dans 16 pays européens et le Brésil. La dimension transnationale de ce projet est une réponse à un phénomène qui malheureusement ne respecte aucune frontière. De même, la plateforme de signalement des cas d'abus sexuels sur mineurs sera opérationnelle en 2014 et les voyageurs européens pourront enfin participer activement à la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.

Le programme PACTES (Programme Afrique Contre l'Exploitation Sexuelle) est un projet de grande ampleur développé dans 10 pays africains et de la rive méditerranéenne. Au total, 14 partenaires travaillent en réseau pour mettre en place des stratégies adaptées aux particularités de chaque région. Au-delà du développement des activités prévues dans le projet, cette année 2013 sera axée sur l'échange de bonnes pratiques. Un site Internet de capitalisation initié en 2012 sera pleinement opérationnel en 2013 et permettra aux partenaires de mieux échanger dans le but de découvrir et d'assimiler des méthodologies de travail innovantes, de nouvelles approches et d'échanger des outils. L'exploitation sexuelle des enfants est un phénomène issu de multiples facteurs et nous considérons que le travail en réseau et l'échange de savoir-faire entre les partenaires ne peuvent qu'intensifier la lutte contre ce fléau.

Madagascar représente pour ECPAT France un investissement à long terme. Les phénomènes de la prostitution infantile et du tourisme sexuel impliquant des enfants ont pris ces dernières années une envergure alarmante dans les principales zones urbaines de l'île. Présent sur place depuis 2012, le bureau local d'ECPAT France prévoit cette année l'ouverture de deux nouveaux projets et un renforcement de la collaboration entre les divers acteurs clés de la protection de l'enfance (les associations, le gouvernement, les services de police malgaches, la police française, les opérateurs touristiques et l'entourage des enfants victimes).

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est un phénomène mondial. Tous les pays sont concernés par cette problématique et aucun enfant, quel que soit son milieu, n'est totalement à l'abri des violences sexuelles. Ainsi, ECPAT France souhaite prioritairement travailler en synergie avec le réseau ECPAT International et ses membres actifs dans le monde. En période de crise économique, nous pourrions ainsi faire plus. ECPAT Luxembourg participera à ces efforts ainsi que d'autres groupes ECPAT amis.

Dans une dynamique de faire respecter les droits fondamentaux des enfants en France et à l'international, ECPAT France prévoit aussi d'identifier de nouvelles zones d'intervention. En 2013, des missions d'identification effectuées par nos équipes, notamment en France, en Guyane et en Afrique, permettront de mieux comprendre les problématiques locales et d'évaluer la capacité de l'association et des potentiels partenaires de mettre en place de nouveaux projets. Le montage d'un projet nécessite une évaluation préliminaire approfondie et à l'heure actuelle, il est encore tôt pour préciser l'élargissement de notre rayon d'action. Mais une évidence nous traverse l'esprit au quotidien : notre combat se poursuit.

Nous tenons à remercier très sincèrement nos bailleurs et partenaires publics et privés pour leur soutien dans la réalisation de nos programmes de protection de l'enfance et nos partenaires co-fondateurs et membres permanents pour leur engagement sans faille depuis de longues années.

## BAILLEURS



## PARTENAIRES PUBLICS



## PARTENAIRES JUDICIAIRES



## PARTENAIRES PRIVÉS



# CONTACT



ECPAT FRANCE  
1050 avenue de l'Europe - BP 07  
93352 Le Bourget  
France

Tél. +33 (0)1 49 34 83 13  
Fax + 33 (0)1 49 34 83 10  
[contact@ecpat-france.org](mailto:contact@ecpat-france.org)  
[www.ecpat-france.org](http://www.ecpat-france.org)

Philippe Galland, Directeur Exécutif  
[philippe.galland@ecpat-france.org](mailto:philippe.galland@ecpat-france.org)

Anko Ordonez, Chargé de communication  
[aordonez@ecpat-france.org](mailto:aordonez@ecpat-france.org)

Et n'oubliez pas de nous rejoindre  
sur la page Facebook ECPAT France





Ne détournons pas le regard

1050 avenue de l'Europe - BP07 - 93352 Le Bourget Cedex  
Tél: 01 49 34 83 13 - Fax: 01 4934 8310 - E-mail: [contact@ecpat-france.org](mailto:contact@ecpat-france.org)  
[www.ecpat-france.org](http://www.ecpat-france.org)